



Concours hippique officiel Saignelégier

Finales Championnats ASCJ

du 17 au 20 août 2017



Président du CO Grimm Clément, Les Breuleux
Froidevaux Sonia, Le Cerneux-Veusil
Secrétaire du CO Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds
Président du jury Rubin Serge, Belprahon
Délai **17.07.2017**

Constructeur de parcours Meijer Martin, Le Cerneux-Veusil
Bruneau Jacques, Müntschemier
Vétérinaire Mariani Cristina, Le Peuchapalle
Site internet <http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Barème	Fin.	Prix	Remarques
1	17.08.2017	O JPP 4J	A sans chrono	30	30.- aux sans faute	Selon règlement FSSE
2	17.08.2017	O JPP 4J	A sans chrono	30	30.- aux sans faute	Idem épreuve n° 1
3	17.08.2017	O JPP 5J	A sans chrono (350 m/min)	40	50.- aux sans faute	Idem épreuve n° 1
4	17.08.2017	O JPP 6J	A sans chrono (350 m/min)	45	60.- aux sans faute	Idem épreuve n° 1
5	17.08.2017	O JPP 5J	A sans chrono (350 m/min)	40	50.- aux sans faute	Idem épreuve n° 1
6	17.08.2017	O JPP 6J	A sans chrono (350 m/min)	45	60.- aux sans faute	Idem épreuve n° 1
7	18.08.2017	O R/N120	A au chrono	45	200.-	SR. Obligation d'inscrire 7 + 8
8	18.08.2017	O R/N125	En deux phases A au chrono	45	200.-	Idem épreuve n° 7
9	18.08.2017	O R/N110	A au chrono	35	150.-	SR - Obligation d'inscrire ép. 9 + 10. Ouvert aux cavaliers membres ASCJ et AEN ainsi qu'aux collaborateurs.
10	18.08.2017	O R/N115	Ep aux points prog + Joker	35	150.-	Idem épreuve n° 9
11	19.08.2017	O R/N100	A au chrono	30	100.-	SR - obligation d'inscrire ép. 11 + 12. Ouvert aux cavaliers membres ASCJ et AEN ainsi qu'aux collaborateurs.
12	19.08.2017	O R/N105	A au chrono	30	100.-	Idem épreuve n° 11
13	19.08.2017	O B75-B90	A au chrono	25	80.- en nature	Brevet obligatoire. Degré 1 = 75 cm. Degré 2 = 90 cm. A préciser lors des inscriptions.
14	19.08.2017	O B75-B90	A au chrono	25	80.- en nature	Idem épreuve n° 13
15	19.08.2017	O R/N125	A 2 manches + 1 barr A chrono	55	300.-	Finale Championnat ASCJ Cat. R/N (règlement www.ascj.ch)
16	20.08.2017	O B100	A 2 manches + 1 barr A chrono	35	150.-	Finale Championnat ASCJ Cat. Brevet (règlement www.ascj.ch)
17	20.08.2017	S P70 - P110	A 2 manches + 1 barr A chrono	35	150.-	Finale Championnat ASCJ Poney (règlement www.ascj.ch)
18	20.08.2017	O R115	A 2 manches + 1 barr A chrono	55	300.-	Finale Championnat ASCJ Cat. R (règlement www.ascj.ch)

Championnats ASCJ: Dernier délai d'inscription est le mardi 15 août à midi! Passé ce délai AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE!

Engagements/Finances: Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).

Listes de départ et de résultat: sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur.

Phase d'engagement ultérieur: Une phase d'engagement ultérieur après le délai peut être décidée par l'organisateur. Celle-ci sera publiée, s'il y a lieu, dans le système d'engagement après le délai.

Mutations / annulations: Dernier délai pour les changements - la veille des épreuves jusqu'à 16 h 00 dans le système d'engagement my.fnch.ch. Tous les changements effectués par le secrétariat seront facturés CHF 10.-

Place de concours: Carré de sable extérieur 50 x 70 m / Entraînement en manège 25 x 65 m

Avis aux cavaliers des épreuves 9 à 12 merci de respecter les restrictions. En cas de non-respect, les engagements seront supprimées et ne seront pas remboursées.

Renseignements: info@gestion-concours.ch - fax 032 964 15 42 - tél. 032 968 09 41 - Mobile 079 648 34 48 dès 18 heures.

Listes de départs: Disponibles sur www.gestion-concours.ch

Prescriptions générales: En cas de forte participation, le CO se réserve le droit de modifier/supprimer les barrages et de changer le jour des épreuves ou de commencer le mercredi. Les organisateurs peuvent en cas de dédoublement des épreuves, inverser les barèmes de la deuxième série. Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité concernant les accidents, maladies, vols, etc., pouvant atteindre les propriétaires, cavaliers et chevaux pendant le voyage et la manifestation.

Enregistré: FSSE (2017.8078)